

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_236 : ADHÉSION AU GIP RESSOURCES ET TERRITOIRES POUR
2021

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_236 : ADHÉSION AU GIP RESSOURCES ET TERRITOIRES POUR 2021

Pilote : Politique de la ville

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

Jusqu'en 2015 la communauté d'agglomération de l'Albigeois a renouvelé annuellement son adhésion au GIP Ressources et Territoire afin de bénéficier de son appui et de formations dans le cadre du GIP-CUCSA et du précédent contrat de ville.

Même si cette collaboration avait été interrompue au démarrage de l'actuel contrat de ville, depuis 2018, année de réalisation de l'évaluation à mi-parcours, la communauté d'agglomération de l'Albigeois adhère de nouveau GIP Ressources et Territoires.

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville Albigeois s'est achevée avec l'appui des partenaires du contrat et le pilotage efficace de Ressources et Territoire. Mais, il y a de nouveaux enjeux :

- D'une part, les contrats de ville sont prolongés jusqu'en 2022.
- D'autre part le GIP action contrat de ville Albigeois cesse toute activité au 31 décembre 2020 et sera dissout par arrêté préfectoral au 1^{er} mars 2021.

L'Agglomération reprend donc la gestion de la compétence politique de la ville et du contrat de ville Albigeois. Dans ce contexte, il est important de conserver l'aide de Ressource et Territoire.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

D'autoriser la présidente à signer tous documents contractuels et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette adhésion,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la convention constitutive du GIP-Ressources et Territoires du 21 décembre 2012,

VU l'avis du Bureau communautaire du 27 octobre 2020,

CONSIDÉRANT l'intérêt que présente le GIP-Ressources et Territoires en matière d'accompagnement, d'échanges et de développement,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le renouvellement de l'adhésion au GIP Ressources et Territoire pour 2021.

AUTORISE le versement de la cotisation 2021 au GIP Ressources et Territoires d'un montant de 5 100 euros soit de 0,06 € habitant.

DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2021.

AUTORISE la présidente à signer tous documents contractuels et à remplir toutes les formalités inhérentes à cette adhésion.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL